# 

* Date : 24-02-2011
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2011706498
* Author :

Par jugement du 14 février 2011, la première chambre du tribunal de commerce de Charleroi a déclaré ouverte, sur citation, la faillite de la SPRL Rhea Environnement, dont le siège social est établi à 6560 Bersillies-l'Abbaye, rue de Montignies 4, inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le n° 0895.493.904.
Curateur : Me Jean-François Liegeois, avocat à 6530 Thuin, Grand Rue 70.
Juge-commissaire : Hubert Ligny.
La date provisoire de cessation des paiements est fixée au 14 février 2011.
Les créanciers sont invités à déposer leurs créances au greffe du tribunal de commerce avant le 15 mars 2011.
Le curateur déposera, au greffe du tribunal de commerce, au plus tard le 13 avril 2011, le premier procès-verbal de vérification des créances.
Les personnes physiques qui se sont constituées sûreté personnelle du failli sont invitées à en faire déclaration au greffe conformément à l'article 72ter de la loi du 8 août 1997 sur les faillites.
Le pro deo a été ordonné.
Pour extrait conforme : le greffier, (signé) P. Carlu.